

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE**SICAD****Guide du citoyen**

Case réservée au Bureau Central des relations avec le citoyen
Référence : Arrêté du Ministre en date du
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Journal officiel de la République Tunisienne n°en date du

Organisme : Agence Nationale de Gestion des Déchets

Domaine de la prestation: Protection de l'Environnement

Objet : Exercice des activités dans le domaine de déchets non dangereux .

Conditions d'obtention
- Soumise à la réglementation des cahiers des charges.

Pièces à fournir :
- Cahier des charges signé.

Etape de la prestation	Intervenants	Délais
- Evaluation du cahier des charges et son degré de conformité avec l'activité projetée.		

Lieu de Dépôt du Dossier

Service:

Agence Nationale de Gestion des Déchets

Adresse :

6 Rue El Amine El Abassi 1002 Tunis – B P 162 Le Bélvédère-Tunis-

Lieu d'obtention de la prestation

Service:

Agence Nationale de Gestion des Déchets

Adresse :

6 Rue El Amine El Abassi 1002 Tunis – B P 162 Le Bélvédère-Tunis-

Délai d'obtention de la prestation

- (2) semaines à partir de la date de dépôt du cahier des charges au bureau d'ordre central.

Références Réglementaires/ou réglementaires

- Article 26(nouveau) de la loi n° 96-41 du 10 juin 1996 relative aux déchets et au contrôle de leur gestion et de leur élimination telle que modifiée et complétée par la loi n°2001-14 du 30 janvier 2001 portant simplification des procédures administratives relatives aux autorisations délivrées par le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire dans les domaines de sa compétence.
- Décret n° 2005-2317 du 22 août 2005, portant création d'une agence nationale de gestion des déchets et fixant sa mission, son organisation administrative et financière, ainsi que les modalités de son fonctionnement.
- Arrêté du Ministre de l'Environnement et du développement durable du .17/1/2007 Portant approbation du cahier des charges réglementant les conditions et les moyens d'exercer des activités de collecte, transport, stockage et traitement des déchets non dangereux.